

Convaincues par notre message d'alerte lors du Grenelle de l'environnement
et par nos actions, les ONG françaises s'engagent à nos côtés



LA FONDATION NICOLAS HULOT (FNH)

Aux côtés de Terre d'Abeilles

Par Jean-Jacques BLANCHON :

Mission Biodiversité, Agriculture, Régions et Territoires

Après le lancement du Pacte écologique de Nicolas Hulot et de son Comité de Veille Ecologique en novembre 2006, la Fondation a reçu plusieurs messages et témoignages, dont certains émanant d'élus, s'étonnant de ne pas voir évoquée la situation des abeilles, plus largement des pollinisateurs qu'ils soient sauvages et « domestiques », et celle de l'apiculture française en pleine crise environnementale, sanitaire et économique, dans le chapitre 7 de l'ouvrage *Pour un Pacte écologique*, « Biodiversité : faire entrer la nature dans l'aménagement du territoire ». Juste constat en effet, qui sonna, je l'avoue, comme un rappel à l'ordre salutaire pour le coordinateur de l'ouvrage que j'avais été !

Quelques semaines plus tard, trois conversations et un rendez-vous avec Béatrice Robrolle-Mary, Présidente de *Terres d'Abeilles*, et Frank Aletru, apidologue-expert et Vice-président, la cause était entendue : la Fondation et *Terres d'Abeilles* s'engageaient à travailler ensemble pour faire entendre la voix du petit peuple des abeilles et celles des apiculteurs dans le Grenelle de l'environnement, alors en plein démarrage - nous étions en juillet. Sans exclusive, bien entendu, aux côtés des professionnels et de leurs organisations prêts à le faire dans une instance à la configuration entièrement nouvelle. Mais il y avait là un rendez-vous, pour nos associations en tout cas, à ne pas manquer.

Et il ne l'a pas été, je crois pouvoir le dire aujourd'hui ! Le « comop n°13 », lire comité opérationnel du Grenelle « pollinisateurs, abeilles et apiculture », ainsi que la mission parlementaire sur le sujet en témoignent. Pour autant, le plus dur reste à faire, construire un plan de relance de l'apiculture et engager une nouvelle cohérence dans les politiques sectorielles, de l'agriculture, de l'aménagement du territoire, de la recherche sur les biotechnologies comme l'éco-toxicologie notamment. Aux professionnels aussi de s'engager dans ce changement de cap. N'est-ce pas leur survie même qui est en cause ?

.../...

La récente autorisation du pesticide *Cruiser*, les conditions de l'avis autorisant ce produit, comme celles inapplicables de son utilisation, révèlent pour le moins que l'objectif du Grenelle d'une réduction des pesticides de 50% d'ici à 2012 est loin d'être gagné. Ce n'est pas là véritablement une surprise. Ce qui l'est plus, c'est de constater que le droit à l'information, à une expertise transparente, indépendante et contradictoire, la responsabilité environnementale des entreprises, restent encore largement à construire dans notre société.

La détermination, la présence, le travail, la capacité de conviction comme le partenariat technique et scientifique, ou encore le mécénat d'entreprises, qu'a su construire *Terre d'Abeilles*, ont permis de mettre sur le devant de la scène nationale, la gravité de la crise sanitaire révélée par le déclin de l'entomofaune pollinisatrice, les atteintes aux biens et services gratuits de la nature, et à terme à la santé comme à l'économie des sociétés humaines.

Et si la Fondation a pu y contribuer, ce n'est qu'un juste retour des choses, la reconnaissance du combat difficile engagé par nombres d'apiculteurs au cœur des terroirs dans les régions françaises pour défendre leur droit d'entreprendre et de travailler en harmonie avec le vivant.

C'est pour relever ce défi, qui concerne chacun d'entre nous, « celui d'inventer des formes de cohabitation moins dangereuse entre humains et non humains ¹ » que la Fondation a choisi d'accompagner, avec d'autres organisations, l'action de l'Association *Terre d'Abeilles*.

« Il n'en reste pas moins urgent de redonner un sens et un cadre à nos savoir-faire, de reposer la question des limites, en termes écologiques, mais pas seulement, également par rapport au pouvoir que nous sommes en passe d'acquérir sur notre propre nature, de nous interroger à nouveau sur les fins que nous entendons poursuivre collectivement. Il importe de ne plus limiter l'interrogation sur les fins à nos seuls choix individuels et d'abandonner le cours de nos choix collectifs aux seuls automatismes du marché et du progrès, c'est-à-dire de la croyance selon laquelle les innovations sont par définition bénéfiques au plus grand nombre ² ». N'est-ce pas tout le sens et l'objectif du Pacte écologique de Nicolas Hulot et de sa Fondation comme celui de l'action de *Terre d'Abeilles* ?

(Mars 2008)

¹ Philippe Descola : *L'Homme ou la Nature, faut-il choisir ?* Philosophie magazine N°13, octobre 2007.

² Dominique Bourg, Université de Lausanne : *Pourquoi sommes-nous devenus écocides ?* La Jaune et la Rouge, revue de la société amicale des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique, N° 627, août-septembre 2007.



LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (LPO) défend la biodiversité

Par Christian PACTEAU : LPO France

L'objectif de la LPO est la défense « des espèces et des milieux qui les abritent ». De ce point de vue, le XX^{ème} siècle est marqué par un fait majeur : l'effondrement de la biodiversité sur la planète entière. Les situations sont néanmoins diversifiées. En Europe la situation forestière y est stable depuis le moyen-âge, l'ouverture massive des paysages agricoles (remembrements) n'a nullement profité aux espèces des milieux ouverts qui auraient pu les coloniser, les populations d'espèces fréquentant les milieux bâtis sont stables (programme STOC) alors que les effectifs des espèces fréquentant les milieux cultivés ont chuté de 30% en 20 ans (Denis Couvet LR Dossier N°28).

Des ornithologues anglais, expliquent que la première conséquence sur les oiseaux de l'emploi des pesticides est un « Effet Indirect ». En faisant disparaître les plantes adventices et les insectes phytophages, la « pyramide écologique » ou « pyramide des nombres », **amputée de sa base, s'effondre**. Quelles biocénoses pourraient-elles y survivre ? Inversement, l'expertise INRA 2005 « Pesticides, agriculture et environnement », le démontre : l'agriculture biologique procure un bénéfice réel pour l'environnement en terme de biodiversité. L'agriculture productiviste a ainsi inventé un concept nouveau. Un oxymore. C'est un « **système hyper productif écologiquement désertique** ». Bien sûr, par delà ces effets indirects, les effets des toxicités aiguës ou chronique engendrant des perturbations endocriniennes, immunitaires ou du système nerveux sont aussi mis en évidence. Les effets sublétaux sont de mieux en mieux documentés. Les travaux de l'INRA (Brunet, Belzunces) consacrés aux abeilles (LR N°415) le montrent amplement.

Bien que « domestiques » les abeilles mènent une vie sauvage conforme à leur nature. Elles sont ainsi des « sentinelles » de l'état de santé de l'environnement. Ce qu'elles subissent, toute la faune le subit. En cela, les combats des apiculteurs et des ornithologues se devaient de se rejoindre. C'est fait.

(Mars 2008)